Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf de Haute Corse et de la Corse du Sud
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action-Accompagnement CTG - Déploiement : expérimentation interne et externe - CAF 2A-2B

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

« Formation/Action - Accompagnement CTG »

Intervenant : Thierry CHEINE

Durée – Dates : **2 jours - suite de la journée d'acculturation du 9 mai 2019**

La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe

Journée 1 – le 4 juillet 2019

Journée 2 – le 5 juillet 2019

Horaires : **9h à 17h**, *soit 7 heures de formation / jour*

Lieu **: Ajaccio; salle mise à disposition par la Caf de la Corse du Sud**

Public : 1 groupe d'agents des Caf Corse du Sud et Caf Haute Corse

Contexte de la mission

Les CTG s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle C.O.G 2018 - 2023. Balisé par des critères de mise en œuvre par la CNAF, les CTG devront se déployer sur l'ensemble du territoire avec un taux de couverture de 100 % à atteindre pour chaque CAF.

Afin d'éviter que la CTG ne soit une « coquille vide » soumises à la pression de la COG ou un nouveau dispositif parmi les autres, il semble fondamental d'accompagner les CAF demandeuses à travers un parcours dédié.

La proposition ci-dessous s'inscrit dans ce contexte.

Objectifs / Enjeux de l'accompagnement

L'accompagnement proposé permettra de répondre aux enjeux suivants :

ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG dans le paysage de l'offre de service de la CAF**

- Positionner la CAF comme un acteur à part entière des projets de territoires,
- Développer une offre de service cohérente, transversale et pluridisciplinaire qui répond pleinement aux besoins des allocataires dans un contexte territorial en transformation et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

ü **Travailler sur une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, donner un nouveau souffle et de l'envie à la coopération inter-service.**

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF,
- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,
- Accompagner l'encadrement vers une posture de support au déploiement des projets

ü **Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.**

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires

Contenu

La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe

Journée 1 – le 4 juillet 2019

- **Objectifs :**

- Appréhender et déployer le projet de Caisse… quelles thématiques prioritaires de la branche famille pour quels territoires ?… Quelles articulations avec les schémas départementaux ?
- Définir les éléments nécessaires à la construction des portraits de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF (Requête unique CTG auprès du bureau d'étude),
- Définir les critères permettant de prioriser les territoires CTG,
- Co-construire une organisation interne à la CAF adaptée à un déploiement cohérent de la CTG,
- Se projeter dans une organisation interne de type « équipe projet ».

Journée 2 – le 5 juillet 2019

- **Objectifs :**

- Savoir élaborer un portrait de territoire en appui avec toutes les ressources de la CAF,
- Croiser les différentes avancées entre les équipes projets : diagnostic, orientations…,
- Organiser la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement,
- Se saisir des enjeux du partenariat avec les EPCI et autres partenaires
- Découvrir l'approche du capital stratégique et de la méthode appréciative.
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

Les phases 3 (2 j) et 4 (2 j) viendront compléter les trois premiers jours, suite à la réalisation du premier module et feront l'objet d'un avenant à cette convention.

- La troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG auprès des élus et/ou des techniciens territoriaux
- La quatrième phase sera consacrée à l'élaboration du projet de territoire, la conduite et la signature de la CTG

Méthodes pédagogiques

Elle se traduit ainsi par :

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité qu'il souhaite transformer (action/réflexion/action). Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les Chargés de conseil et de développement territorial.

Intervenant

Thierry CHEINE, animateur formateur

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces

fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

Une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
